

Bonjour chère clientèle

Après un parcours en ergothérapie, je suis maintenant médecin de famille depuis 2007. Je travaille au GMF les Grès et au CHRTR volet hospitalisation depuis le tout début. J'ai aussi œuvré pendant 8 ans à l'unité des soins palliatifs du CHRTR.

Dans le but d'améliorer votre accès à mes services, un nouveau système pour la gestion des rendez-vous a été mis en place depuis 2016. Celui-ci permet une plus grande flexibilité de mon horaire. Cela se nomme l'accès adapté. La majorité des rendez-vous fonctionnera comme cela. Par contre, il se peut que vous soyez appelé par ma secrétaire à ma demande.

Le but étant de vous rencontrer rapidement **au moment où vous en avez vraiment besoin** : problème de santé aigu, examen périodique (voir plus bas pour le barème de suivi), un contrôle (CSST, perte de contrôle du diabète ou haute pression, etc.).

Comme vous le savez, seule une partie de ma clientèle est vue annuellement pour l'examen périodique (anciennement appelé examen annuel), en raison de sa condition vulnérable ou de son état de santé. Nous suivons les recommandations du Collège des médecins quant aux dépistages recommandés pour les autres.

Il sera de votre responsabilité de communiquer avec ma secrétaire (**Josianne 819-535-6512 poste #6**) afin de planifier votre rendez-vous. Lorsque vous appelez, ma secrétaire doit vous questionner pour vous diriger adéquatement selon l'urgence de la situation et les disponibilités de mon horaire.

Vous pourriez être redirigé vers un autre professionnel de la santé si cela est pertinent. Ma secrétaire peut vous demander de passer des prises de sang ciblées à votre condition et âge, **avant** notre rendez-vous afin d'optimiser notre rencontre.

Lors de votre rendez-vous, assurez-vous d'avoir en main votre liste à jour de vos médicaments (auprès de votre pharmacien), vos valeurs de pression et de glycémie (si nécessaire). Pour les enfants, n'oubliez pas d'apporter le carnet de vaccination.

Au plaisir de vous revoir !!

Dre Marie-Hélène Dubé

Barème de suivi en accès adapté

1. Vous pouvez vous informer à ma secrétaire quand vous devez être revu.
2. Toujours respecter en premier lieu le délai maximal personnalisé que nous avons convenu ensemble.
3. Le maximum pour être revu avec médication est de 2 ans (délai maximal de prescription).
4. Exceptions : médication déficit d'attention, narcotique (morphine ...) pour la douleur, benzodiazépine (Ativan, Rivotril, etc) et toutes autres médications jugées qu'un suivi annuel doit être fait.
5. Les rendez-vous d'urgence sont accessibles à tous : soit le service de la mini-urgence (clinique de sans rendez-vous) ou en bureau avec votre médecin, selon les disponibilités au moment de votre appel.

PATIENTS sans médication et sans maladie chronique

Bébé de 2 ans et moins	Liste de rappel, pas d'accès adapté sauf urgence
Préscolaire 3,4 et 5 ans (doit inclure début maternelle)	Rendez-vous annuel
Enfants 6-12 ans	Rendez-vous aux 2-3 ans
Adolescents 13-17 ans	Rendez-vous annuel
Femme 18-20 ans	Au besoin
Femme 21-49 ans	Rendez-vous aux 3 ans
Femme 50-74 ans	Rendez-vous aux 2 ans
Homme 18-39 ans	Au besoin
Homme 40-49 ans	Rendez-vous aux 3 ans
Homme 50-74 ans	Rendez-vous aux 2 ans
Femme et Homme 75 ans et plus	Rendez-vous annuel